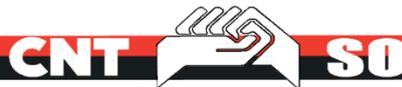




SOLIDARITÉ OUVRIÈRE



Bulletin de l'Union Régionale Auvergne de la Confédération Nationale des Travailleurs-euses

Le combat pour la santé et la défense des intérêts des travailleurs-euses continue !

Comme redouté, une nouvelle vague épidémique débute avec l'arrivée de la période froide en Europe. Sans surprise, Macron persiste dans une politique sanitaire autoritaire et incohérente qui vise plus à préserver « l'Économie » que la population. **Il est temps de changer de cap et de revendiquer enfin une politique sanitaire non-autoritaire, populaire et anti-capitaliste !**

Vaccinés mais pas fliqués !

Alors que l'utilisation du pass sanitaire est prolongée, **nous contestons toujours le choix de cette mesure autoritaire et liberticide comme mode de gestion de l'épidémie.**

Cet outil de techno-police vient s'ajouter aux nombreuses mesures sécuritaires mises en place depuis plusieurs années dans un climat d'« État d'urgence » permanent. Il nous impose de badger via un smartphone et de subir des contrôles pour des activités du quotidien. Cette dérive vers une société de surveillance totale est insupportable et doit être combattue !

Le pass est symbolique d'une gestion sanitaire totalement arbitraire. Par exemple, pourquoi épargner les centres commerciaux plutôt que des lieux de culture facilement sécurisables ?

Pourquoi encadrer les transports en TGV et pas les nombreux trajets du quotidien dans des transports en commun souvent bondés ? Ces incohérences nourrissent la défiance envers les politiques de santé publique et les discours confusionnistes.

D'un point de vue purement sanitaire, son intérêt reste à démontrer, d'autant qu'il s'accompagne d'un relâchement des mesures

de prévention. Dans les lieux où il est imposé, le pass donne un faux sentiment de sécurité et n'empêche pas les chaînes de transmission y compris par des personnes vaccinées. **En lui même le pass n'est pas une protection,** la sécurisation sanitaire des lieux à risque nécessite des investissements matériels (contrôle de la qualité de

l'air...) et l'application de mesures de prévention (port du masque en milieu fermé...).

Arrêtons l'hypocrisie, c'est la vaccination et non le pass qui a permis de limiter les dégâts de la 4ème vague !

Même si elle n'est pas la solution miracle, capable seule d'éteindre la pandémie, **nous le redisons sans ambiguïté : la vaccination massive reste un outil collectif majeur contre le COVID.** Elle a des effets directs attestés sur la maladie, avec une limitation de la mortalité et des publics non-vaccinés proportionnellement toujours plus touchés, pour des effets secondaires relativement faibles, même si ils doivent être mieux reconnus et indemnisés.

L'extension au maximum de la couverture vaccinale et son renouvellement si nécessaire, est légitime, comme pour d'autres vaccins qui nous ont libéré de maladies du passé. Par contre, il est pour nous contre-productif de l'imposer de manière autoritaire et par des moyens détournés comme le pass, sans convaincre.

Même si la colère sociale dépasse la seule question vaccinale, **l'embrasement de la Guadeloupe** et la répression colonialiste qu'elle subit, nous montrent l'impasse de cette voie autoritaire.

Pour une politique sanitaire non-autoritaire, populaire et anti-capitaliste !

Revendiquer une politique sanitaire non-autoritaire, c'est revendiquer en premier lieu **l'abrogation du pass sanitaire !** C'est pourquoi la CNT-SO soutient notamment les travailleur-euses des bibliothèques et de la Culture qui se mobilisent depuis plusieurs mois contre le tri des publics et revendiquent l'abandon du pass. Ces luttes menées à la base sur les lieux de travail concernés sont à généraliser.

La stratégie vaccinale ne peut clairement pas tout régler et les mesures non-pharmaceutiques restent incontournables. La lutte contre la pandémie doit s'accompagner de mesures sociales : distribution gratuite de masques pour tous-tes, revenus garantis

à 100% en cas d'isolement, de mise au chômage partiel ou de garde d'enfants y compris pour les travailleur·euses ubérisé·es, réquisitions de logements pour les personnes à la rue ou mal logé·es, soutien à ceux·celles vivant seul·les...

La priorité doit être donnée aux services publics, en premier lieu la santé. Il est inadmissible que la destruction de l'hôpital public se poursuivre avec la suppression des milliers de lits d'hôpitaux et des conditions de travail qui poussent les salarié·es du secteur vers la sortie et aggrave la situation. De nombreux services fonctionnent en sous-capacité faute de personnels ! Au contraire, la situation globale exige **un plan d'urgence pour les hôpitaux** à hauteur des besoins formulés par les soignant·es : c'est nous qui travaillons, c'est nous qui décidons ! Il faut imposer une revalorisation de tous les personnels, un investissement massif dans les soins à domicile et pour les travailleur·euses du secteur.

Le système scolaire est aussi particulièrement vulnérable. Il est nécessaire de faire enfin les

investissements pour le sécuriser notamment concernant l'aération des locaux comme tous les autres lieux fermés accueillant du public.

Nous considérons que **la vaccination est un « bien commun de l'humanité »** et refusons par contre qu'elle soit source de profit pour les capitalistes de l'industrie pharmaceutique. Avec un collectif d'organisations, nous avons milité dès février pour **une levée des brevets, une mutualisation des connaissances ou la réquisition des entreprises pharmaceutiques** pour produire en masse les vaccins et les diffuser également dans tous les pays. Il n'y aura pas de contrôle de la pandémie à l'échelle mondiale sans cet accès libéré.

Ces mesures seraient bien plus que symboliques, en **remettant clairement en cause la mainmise des capitalistes sur nos vies.** Plus que jamais, la pandémie et ses conséquences nous imposent d'avancer pour notre projet de transformation sociale en rupture avec le capitalisme !

Pour défendre efficacement nos intérêts : combattons le confusionnisme !

Il faut combattre l'autoritarisme et la politique de santé défaillante de Macron mais nous devons tous·tes être intransigeant·es face aux réactionnaires, sectaires ou politicien·nes opportunistes qui, par intérêt, prêchent la confusion. Ce sont souvent les mêmes qui nous gavaient d'explications simplistes niant l'épidémie ou de discours individualistes et égoïstes voulant laisser crever les vieux et les « faibles », qui surfent encore aujourd'hui sur le refus ou la méfiance de la vaccination. En empêchant de débattre sereinement sur une politique sanitaire réellement protectrice de la population et de nos intérêts de classe, ces discours servent le pouvoir. Nous savons pourtant que le COVID a bien plus frappé les quartiers populaires et les travailleur·euses en première ligne que les classes aisées. Le virus est bien là et le laisser prospérer serait dangereux et irresponsable !

Les secteurs capitalistes, patrons et actionnaires, avec l'aide de gouvernements à leur service, ont pu préserver leurs intérêts malgré la violence de la crise du COVID. Au contraire, le monde du travail se trouve globalement dans une bien plus mauvaise position depuis la pandémie. Nous devons inverser le rapport de force ! **Luttons ensemble pour les revendications immédiates suivantes :**

Pour une gestion sanitaire non-autoritaire !

- Suppression du pass sanitaire. Réintégration immédiate des salarié·es suspendu·es avec solutions de reclassements si nécessaire.
- Renforcement des capacités hospitalières.
- Pas de perte de revenu en cas d'arrêt de travail "covid" ou de garde d'enfant.

Décrétons l'état d'urgence sociale !

- Gel des loyers et crédits immobiliers, des factures énergétiques. Gel des prix des produits de première nécessité.
- Actions pour lutter contre l'habitat indigne et le mal-logement. Réquisitions pour loger les personnes à la rue et les plus fragiles.
- Maintien des droits pour les chômeur·euses. Hausse des minima sociaux.

Priorité aux services publics !

- Plan d'urgence pour les hôpitaux à hauteur des besoins formulés par les soignant·es. Investissement massif dans les soins à domicile pour ceux·celles qui en bénéficient et soutien à ceux·celles vivant seul·les.
- Redistribution des richesses pour des services publics de qualité, sans profits et d'égal accès à tous et toutes.
- Maintien d'un maillage territorial fort des services publics et gestion directe par les agents et usager·ères.

Protégeons tous·tes les travailleur·euses !

- Reconnaissance du statut de salariée et de ses protections, pour les travailleur·euses ubérisé·es.
- Régularisation des sans-papiers et accès à la protection sociale.
- Gel des licenciements, réquisition et contrôle ouvrier sur les entreprises en faillite ou subventionnées par l'argent public.
- Annulation complète de la dernière réforme du chômage et de la réforme des retraites.

Partage des richesses et du travail !

- **Augmentation générale des salaires et pensions à partir d'un SMIC revalorisé à 1800€/brut. Dégel du point d'indice dans la fonction publique.**
- **Diminution du temps de travail à 32H sans perte de salaire.**
- **Arrêt des politiques, notamment fiscales, au bénéfice des plus riches et entreprises.**

LANCEMENT DU SYNDICAT DES ACTIVITÉS POSTALES ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS



Dans le cadre de son développement au sein des entreprises postales, du courrier et des télécommunications, la CNT-SO entend assurer une implantation durable dans ces secteurs professionnels.

La création du Syndicat National des Activités Postales et des Télécommunications, est désormais une réalité. Nous invitons ceux et celles qui travaillent dans ce secteur professionnel, dans le privé comme dans le public, à nous rejoindre.

Pour tout contact :

CNT-SO des activités postales et des Télécommunications

4 rue de la Martinique, 75018 Paris

Tel : 06 02 34 06 29

Mail : [poste-telecom\[@\]cnt-so.org](mailto:poste-telecom[@]cnt-so.org)

Twitter : @so_postales

Inscrivez-vous à la newsletter pour recevoir des infos de la CNT-SO :

[contact\[@\]cnt-so.org](mailto:contact[@]cnt-so.org)

BULLETIN DE LA CNT-SO DES ACTIVITÉS POSTALES ET TELECOMMUNICATIONS N°1



Le premier numéro du « *Braséro* », bulletin du syndicat national des activités postales et des télécommunications, vient de sortir !

Au sommaire du numéro : appel de l'AG des facteurs de Gironde; la Poste sort la monnaie pour changer de nom pas pour les salaires ! ; secteur Banque Postale ; secteur réseau ; Distribution : la CNT-SO lance une enquête nationale « dis-moi l'âge de ton vélo » ; Régularisation pour les sans-papiers de DPD 91.

Bonne lecture !

<https://cnt-so.org/auvergne/2021/11/18/bulletin-de-la-cnt-so-des-activites-postales-telecommunications/>

Choisir la CNT Solidarité Ouvrière c'est développer une alternative syndicale !

Refus du corporatisme

La CNT-Solidarité Ouvrière refuse les divisions corporatistes et développe un syndicalisme d'industrie. Les travailleurs et les travailleuses d'une même "industrie", quels que soient leurs métiers, leurs statuts ou employeurs, adhèrent au même syndicat à un échelon géographique donné.

Indépendance et autogestion

La CNT Solidarité Ouvrière fonctionne exclusivement grâce aux cotisations de ses adhérent-e-s, sans subventions de l'État ou du patronat. Elle est indépendante de tout groupement politique ou religieux. C'est la base du syndicat (ses adhérent-e-s), qui décide en échangeant dans les Assemblées Générales.

Refus du clientélisme et de la corruption patronale

À la CNT Solidarité Ouvrière, c'est toujours l'intérêt collectif des travailleurs-euses qui prime et le syndicalisme se pratique avec droiture. Nous refusons les petits arrangements « entre amis » et la complicité douteuse avec les employeurs.

Un outil au service des travailleurs et travailleuses

Le syndicat apporte des conseils juridiques et d'autres aides concernant les conditions de travail. C'est aussi un espace important de formation pour s'émanciper.

Un outil de coordination au service des luttes

Nous défendons un syndicalisme de lutte de classes. Tout est question de rapports de force, c'est par les luttes syndicales, sous toutes leurs formes, que nous faisons avancer nos intérêts contre ceux des patrons.

Un syndicalisme révolutionnaire

Défendre nos conditions de travail, gagner de nouveaux droits, c'est le rôle du syndicalisme. Mais nous revendiquons aussi un autre projet de société, à l'opposé des inégalités actuelles et loin de tout rapport de domination. Nous militons pour un projet de transformation sociale révolutionnaire.

REPLACEMENT DES ENSEIGNANT-E-S DANS LE 2nd DEGRÉ : La cour des comptes a la solution, détruire nos statut et nous mettre au pas !

Fédération éducation/recherche CNT-SO

Les années passent et la Cour des comptes continue de pondre ses rapports sur l'Éducation, toujours dans la lignée austéritaire. Trop absent-es, les enseignant-es coûteraient trop cher : il faut bien payer les remplaçant-es. Alors évidemment, la Cour a des solutions, ses fameuses « préconisations » ...

Vieille rengaine visant la casse du métier d'enseignant-e, l'annualisation des temps de services est à nouveau brandie. Et pourquoi ne pas rendre les missions de remplacement obligatoires pour un prof au sein même de son établissement ? Et pourquoi ne pas jouer la carte de la bivalence ? Enseigner deux matières faciliterait bien des choses en cas d'absence d'un-e collègue...

Et pour mettre de l'huile dans les rouages, il conviendrait de renforcer (encore !) le pouvoir des chef-fes !

Inutile de rappeler qu'un-e enseignant-e ça ne « coûte » pas cher et que nous ne sommes pas plus absent-es que les salarié-es des autres secteurs. Inutile de rappeler également qu'en matière de

vision néolibérale et autoritaire de l'Éducation, Blanquer n'est pas en reste depuis quelques années : loi Rilhac pour le primaire, réforme des CA dans le secondaire, AED en préprofessionnalisation, etc. Plusieurs milliers de postes ont été supprimés ces dernières années, et le Budget de l'Éducation nationale, adopté par l'Assemblée, confirme le massacre : on continue de déshabiller Pierre pour habiller Paul !

Alors que la crise sanitaire sévit encore, à l'inverse des recommandations de la Cour des comptes et de la politique de Blanquer, ce que nous revendiquons, c'est un plan d'urgence dans l'éducation ! Il faut investir massivement : ouvrir des écoles et des établissements scolaires, ouvrir des postes aux concours, créer des postes de titulaires. Il faut aussi en finir avec les statuts précaires et les bas salaires. Et s'il faut trouver de l'argent, à la CNT-Solidarité Ouvrière nous avons quelques pistes. Malgré la crise COVID, les secteurs capitalistes, patrons et actionnaires, avec l'aide du gouvernement, ont pu préserver leurs intérêts : de l'argent il y en a, dans les caisses du patronat !

Mobilisation nationale des établissements culturels le 1er décembre contre le pass sanitaire STUCS CNT-SO (Culture-Spectacle)

Les bibliothécaires sont en lutte depuis l'été dernier contre le passe sanitaire. Les trois journées de grève nationales ont été fortement suivies.

Alors que le dispositif du pass sanitaire a été prolongé jusqu'en juillet 2022, la Fédération SUD Collectivités Territoriales, le syndicat SUD Culture et médias Solidaires, la CNT et le STUCS CNT-SO appellent à élargir le mouvement et déposent un préavis de grève reconductible à compter du 1er décembre.

Il concerne tous.te.s les agent.e.s titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics et appellent à la grève pour les salarié.e.s du secteur privé. Mobilisons-nous, personnels des bibliothèques et agent.e.s, salarié.e.s de la culture, mercredi 1er décembre.



Le passe sanitaire nous met dans l'impasse !

NOUVELLE JOURNÉE DE GRÈVE NATIONALE LE 1ER DÉCEMBRE !

Les bibliothécaires sont en lutte depuis l'été dernier contre le passe sanitaire. Les trois journées de grève nationales ont été fortement suivies. Alors que le dispositif du passe sanitaire a été prolongé jusqu'en juillet 2022, SUD CT, SUD Culture, la CNT et la CNT-STUCS appellent à poursuivre la mobilisation et à faire grève le 1er décembre 2021.

La lutte contre les pandémies passera par un renforcement de l'hôpital public et de la recherche publics indépendante, par la levée des brevets vaccinaux et une véritable politique de santé publique au plus près des populations les plus précaires, par la lutte contre la déforestation et l'agriculture intensive, par la transformation des modes de production et de transport, et par la diffusion d'informations fondées. Pourtant les politiques ultralibérales menées par les derniers gouvernements, et leurs soutiens sans faille aux intérêts privés à court terme, n'ont fait qu'aggraver la situation sanitaire actuelle. C'est pourquoi nous dénonçons d'autant plus fermement le choix de cette politique sanitaire incohérente et répressive qui en outre fait le lit des idées complottistes et d'extrême droite.

Le maintien du dispositif de contrôle dans les lieux culturels, et dans les bibliothèques en particulier, continue de contrevenir à leurs missions essentielles et de pénaliser les publics les plus précaires, déjà éloignés du livre, de la lecture et de la culture. L'accès aux bibliothèques et aux lieux culturels doit rester se faire sans discrimination et être inconditionnel. Nous demandons des véritables mesures de protection contre l'épidémie, qui ne sanctionnent ni le public, ni les agent-es : retour des jauges en cas de remontée des contaminations, masques FFP2 pour les personnels, ventilation adéquate, capteurs de CO2...

SUD CT, SUD Culture, la CNT et la CNT-STUCS demandent donc :

⊗ Un accès libre et sans condition aux services publics, ce qui implique :

- La suppression du passe sanitaire pour le public et les agent-es
- La gratuité des abonnements aux médiathèques pour tous et toutes

⊗ La levée des sanctions et menaces de sanctions pour le personnel refusant de contrôler les passes

Nous demandons également, tant que le personnel est soumis à l'obligation du passe sanitaire :

⊗ Un accès facilité, gratuit et sur le temps de travail aux vaccins et la gratuité des tests pour toutes et tous

Nous ne voulons pas de managers dans les écoles : retrait de la loi Rilhac !

Fédération éducation/recherche CNT-SO

L'école restera horizontale :

mobilisons-nous contre la loi Rilhac



et la dérive managériale !

La loi Rilhac qui termine son parcours législatif, va faire rentrer les écoles dans l'ère de la caporalisation et du management. Ce n'est pas admissible et doit amener une large mobilisation dans nos écoles pour faire reculer le gouvernement !

La rupture avec le modèle historique de gestion démocratique des écoles avec une direction sans pouvoir hiérarchique sur ses pairs, est un objectif gouvernemental depuis les années 80. Les collègues sont très majoritairement opposés à cette évolution et jusqu'ici toutes ces réformes ont échouées : du statut des « maitres-directeurs » de 1987 aux EPSF de Blanquer en 2019. Il va falloir encore démontrer cette opposition dans l'action !

Avec la loi Rilhac, les directeur-trices, participant à l'encadrement et à la bonne organisation de l'enseignement », vont disposer d'une « autorité fonctionnelle » avec une « délégation de compétences » des IEN.

Cette délégation n'est pas bornée par la loi et les attributions seront définies au bon vouloir de la hiérarchie ou de textes ultérieurs. Cela ouvre la porte à toutes les dérives notamment un « pilotage » de la politique pédagogique de l'école qui court-circuiterait les conseils des maître-esses ou la participation des directions à l'évaluation directe des collègues. Leur position sera encore plus inconfortable dans un rôle de bras armé des IEN à qui on demandera de faire appliquer toutes les injonctions hiérarchiques... L'autoritarisme grandissant que nous connaissons dans les circons a de beaux jours devant lui ! Les

directeur-trices devront proposer « à l'IEN les actions de formation pour l'école ». Aujourd'hui on demande déjà aux directeur-trices de former les enseignant-es sur des domaines qui relèvent de leur liberté pédagogique, comme l'emploi du temps. La volonté de contrôle des collègues se fait de plus en plus forte.

Ce projet s'inscrit dans l'évolution managériale en cours dans le système scolaire : évaluationnite, généralisation du profilage des postes (notamment sur les postes dédoublés en Éducation prioritaire), « expérimentation Macron » dans les écoles marseillaises avec un des collègues par les directions et IEN...

Ces évolutions vont sérieusement mettre à mal des pratiques fonctionnant globalement bien : prises de décisions collégiales en conseil des maître-esses, coopération pédagogique, relation de confiance entre collègues... Pour autant la loi n'apporte pas de réponse concrète aux problèmes de gestion des écoles ou à la dégradation des conditions d'exercice de nos collègues chargés de direction (personne n'oublie le suicide de Christine Renon en 2019). La surcharge administrative régulièrement dénoncée va augmenter avec les nouvelles « tâches » déléguées des IEN, la loi adopte un cadre flou sur les décharges ou l'aide à la direction dont l'attribution est renvoyée au bon vouloir de l'État ou des collectivités. Au contraire, il est nécessaire de mettre fin aux tâches inutiles imposées dans le cadre du management autoritaire de notre hiérarchie et de recruter des personnels administratifs titulaires pour l'aide à la direction et le secrétariat des écoles. Ce combat s'inscrit dans celui plus large pour un « grand plan d'urgence pour l'éducation » porté par l'ensemble des personnels de l'Éducation.

Démocratie, collégialité, coopération : allons plus loin !

Au-delà du refus de la loi Rilhac et de la gestion managériale de l'école, la CNT-SO revendique un renforcement des pratiques coopératives et collégiales dans la gestion et l'organisation pédagogique des écoles. Au lieu du modèle de directeur-trice unique, laissons la possibilité au partage des tâches et des responsabilités de la direction entre collègues. Au lieu d'un pilotage venu d'en haut revendiquons un allègement de nos services afin de dégager plus de temps de concertation pédagogique pour construire collectivement une pédagogie au service de l'émancipation de nos élèves.

Non au Service national universel !

Sarah El Haïry, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement a réaffirmé que le **Service national universel (SNU)** serait obligatoire en 2026, pour 800 000 jeunes de 16 ans.

NON à l'embrigadement NON à la militarisation DE LA JEUNESSE !



Confédération Nationale des Travailleuses - Solidarité Ouvrière
Fédération des Travailleuses de l'Éducation et de la Recherche
fedec.educ.public@cnt-so.org
f EducationCNTSO educationso www.cnt-so.org

A la question d'un rédacteur du journal Le Parisien: « Face à des lycéens, en octobre, vous avez chanté « la Marseillaise »... seule, après vous être accrochée avec eux au sujet de la laïcité. **Est-ce à coups de drapeau tricolore qu'on fabrique des citoyens ?** »

Sarah El Haïry a répondu : « Je considère que chanter la Marseillaise et donner du respect au drapeau font partie d'un moment d'unité citoyenne. **Donc si, au cours du séjour, un jeune refuse de chanter « la Marseillaise », d'assister**

au lever des couleurs, ou de porter l'uniforme, il devra quand même s'y conformer ». La propagande pour le recrutement a repris, dans la presse écrite, à la radio, à la télévision, sur le web, dans les établissements scolaires et dans les préfectures. **Le gouvernement veut 25 000 volontaires en 2021.**

Depuis un an, dans les conditions sanitaires et sociales que nous connaissons, les jeunes n'ont pas manqué de « s'engager » : à travers les opérations de solidarité organisées dans de nombreux quartiers et villages, par l'exercice de leurs métiers socialement utiles, ou encore en manifestant contre le reculs des droits individuels et collectifs ou pour défendre notre environnement. Ils et elles n'ont pas attendu les injonctions de l'État pour le faire. Au contraire, il s'agissait de répondre aux carences gouvernementales. Pour leur engagement social, nombre de ces jeunes ont même été réprimés, poursuivis, sanctionnés.

Le Service national universel, c'est :

- Une opération de soumission de la jeunesse
- La remise en cause des droits des travailleurs et travailleuses
- Des dépenses considérables
- Le renforcement de la militarisation

La « cohésion sociale » vantée par les promoteurs du SNU est une dangereuse fumisterie dans le cadre d'un système qui repose sur l'exploitation de la majorité de la population par une minorité, le sexisme, le racisme ou le militarisme. **La cohésion sociale n'est envisageable que dans le cadre d'une société reposant sur les valeurs de la démocratie et de la solidarité, la culture de la paix.**

**Non au SNU !
Abrogation du SNU !**

CNT
Solidarité Ouvrière

Union Régionale Auvergne

77 bis avenue du Edouard Michelin
63000 Clermont-Ferrand

✉ contact03@cnt-so.org

✉ auvergne@cnt-so.org

☎ 07 49 00 40 69



www.cnt-so.org/auvergne